

L'ALSACE, TERRE D'ÉTUDES

110

NOVEMBRE 2013

↖ ↗ ↘ ↙ ↕ ↔ ↠ ↡ ↢ ↣ ↤ ↥ ↦ ↧ ↨ ↩ ↪ ↫ ↬ ↭ ↮ ↯ ↰ ↱ ↲ ↳ ↴ ↵ ↶ ↷ ↸ ↹ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ ♂ ♀

ÉCONOMIE



L'Enseignement supérieur et la recherche (ESR) sont des sources de rayonnement indéniable pour des villes universitaires telles que Strasbourg ou Mulhouse. Il s'inscrit néanmoins dans une compétition européenne et mondiale féroce, alimentée par les classements internationaux ainsi que par la mobilité des étudiants et des chercheurs. Véritable acteur présent et futur du développement local, la figure de l'étudiant devient l'objet des considérations en raison de sa contribution à l'attractivité du territoire.

Les collectivités et la communauté universitaire et scientifique alsaciennes s'engagent dans des stratégies et développent des politiques en faveur de l'ESR. Le contrat pluriannuel de site alsacien 2013-2017 ou l'opération portée depuis 2010 par la Ville et la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) « Strasbourg aime ses étudiants » témoignent de l'importance accordée à cet enjeu majeur pour des territoires de plus en plus tournés vers une économie de l'innovation et de la connaissance.

Reprise par le Pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse, cette thématique est appelée à amplifier sa résonance à l'échelle régionale, améliorant ainsi la cohérence et la visibilité de l'ESR alsacien.

Panorama de l'enseignement supérieur

Un paysage universitaire en évolution

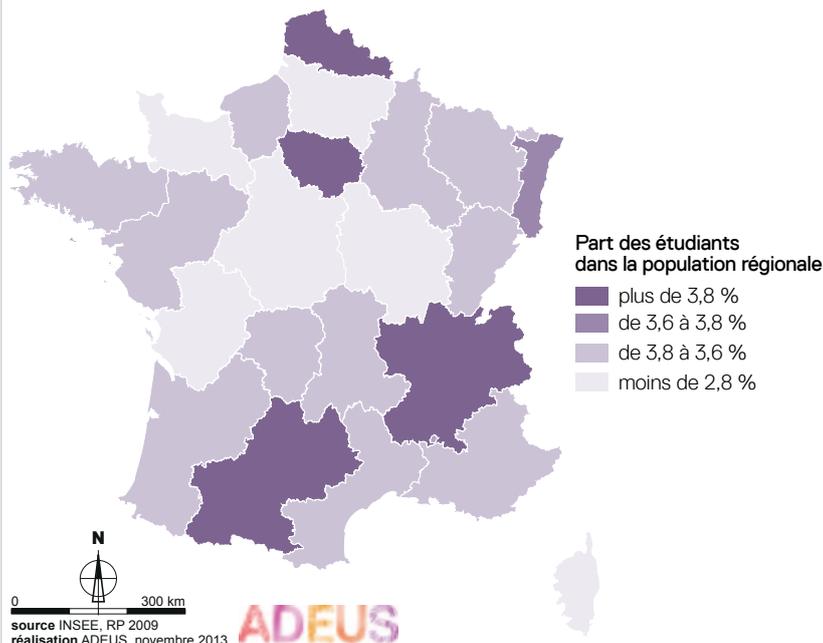
Initié par la fusion des trois universités strasbourgeoises en 2009, le processus de structuration de l'ESR en Alsace franchit une étape supplémentaire avec l'adoption du contrat de site alsacien 2013-2017. L'Université de Strasbourg (Unistra), l'Université de Haute Alsace (UHA), l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg et la Bibliothèque nationale universitaire (BNU) soulignent ainsi leur volonté de coordonner leurs actions afin de gagner en cohérence et en complémentarité entre les différentes voies de formation.

Des effectifs solides

Selon le recensement de la population 2009, l'Alsace compte 67 437 étudiants dans l'enseignement supérieur¹. Près de 80 % d'entre eux se concentrent dans le département du Bas-Rhin, la Communauté urbaine de Strasbourg représentant plus de 90 % des étudiants bas-rhinois. Dans le Haut-Rhin, les étudiants se situent essentiellement autour de Mulhouse, puis de Colmar. Ces deux agglomérations réunissent à elles seules 87 % des étudiants haut-rhinois.

11^{ème} en termes d'effectif étudiant, l'Alsace se classe au 5^{ème} rang des régions métropolitaines en termes de part d'étudiants dans la population. Les étudiants représentent 3,7 % de la population régionale et 19,1 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans. Cette moyenne cache cependant de fortes disparités régionales, le pourcentage s'élevant à 4,8 % dans le département bas-rhinois pour seulement 1,9 % dans le Haut-Rhin.

DENSITÉ D'ÉTUDIANTS PAR RÉGION



Lieu d'études	Nombre d'étudiants en 2009	Part d'étudiants dans la population	Part d'étudiants dans les 15-29 ans
Alsace	67 437	3,7 %	19,1 %
<i>dont Bas-Rhin</i>	<i>53 061</i>	<i>4,8 %</i>	<i>24,1 %</i>
<i>dont Haut-Rhin</i>	<i>14 377</i>	<i>1,9 %</i>	<i>10,7 %</i>
Aquitaine	106 833	3,3 %	19,5 %
Auvergne	41 749	3,1 %	18,8 %
Basse-Normandie	39 369	2,7 %	15,3 %
Bourgogne	43 333	2,6 %	15,7 %
Bretagne	111 201	3,5 %	20,1 %
Centre	64 072	2,5 %	14,7 %
Champagne-Ardenne	40 727	3,0 %	16,3 %
Corse	6 526	2,1 %	12,7 %
Franche-Comté	34 754	3,0 %	16,3 %
Haute-Normandie	57 036	3,1 %	16,4 %
Île-de-France	602 730	5,1 %	24,6 %
Languedoc-Roussillon	87 787	3,4 %	19,3 %
Limousin	22 912	3,1 %	19,4 %
Lorraine	81 102	3,5 %	18,0 %
Midi-Pyrénées	118 113	4,1 %	23,1 %
Nord-Pas-de-Calais	156 257	3,9 %	18,9 %
Pays de la Loire	116 246	3,3 %	18,1 %
Picardie	45 344	2,4 %	12,6 %
Poitou-Charentes	48 754	2,8 %	16,8 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	162 175	3,3 %	19,0 %
Rhône-Alpes	241 998	3,9 %	20,6 %
France métropolitaine	2 296 455	3,7 %	19,7 %

Source : INSEE, RP2009

1. Le nombre d'étudiants en 2013 de l'Académie de Strasbourg s'élève à 69 870, soit +1,4 % par rapport à l'année universitaire 2011-2012 (RERS 2013).

Un étudiant sur cinq poursuit des études longues

Les étudiants bas-rhinois, et plus particulièrement strasbourgeois, s'orientent davantage vers des filières longues. Plus d'un étudiant sur cinq possède un diplôme de 2^{ème} et de 3^{ème} cycle, d'ingénieur, d'une grande école ou un doctorat (contre 12 % des étudiants haut-rhinois). Cette proportion au sein de la Communauté urbaine de Strasbourg est supérieure de trois points par rapport à la moyenne de la France métropolitaine, conséquence de la présence sur son territoire de nombreux laboratoires et d'une orientation ancienne de l'université de Strasbourg vers la recherche.

85 % des étudiants alsaciens ont, comme l'ensemble des étudiants de France métropolitaine, entre 18 et 24 ans. Avec ses 57 % d'étudiantes, l'Alsace est la région française dont la population étudiante est la plus féminisée, la moyenne de la France métropolitaine atteignant 55 %.

Attractivité et mobilité

Les universités au cœur de l'ESR alsacien

L'enseignement universitaire joue un rôle prépondérant en Alsace. Il rassemblait 74 % de l'effectif étudiant de l'académie en 2013 (contre une moyenne de 61 % pour la France métropolitaine), inégalement répartis sur les campus des zones urbaines de Strasbourg, Haguenau, Mulhouse et Colmar. Les étudiants se concentrent à Strasbourg, notamment sur le campus de l'Esplanade qui accueille à lui seul un étudiant alsacien sur deux. Les deux universités alsaciennes revendiquent une offre de formation pluridisciplinaire et proposent des formations de pointe, notamment dans le domaine de l'ingénierie. Membres du réseau alsacien des grandes écoles Alsace Tech, l'Ecole de Management (EM) Strasbourg, l'Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre (EOST), l'Ecole Européenne de Chimie, Polymères et Matériaux (ECPM), Télécom Physique Strasbourg, l'Ecole Supérieure de Biotechnologie de Strasbourg (ESBS), l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Mulhouse (ENSCMu) et l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace (ENSISA) disposent d'un statut universitaire.

PART D'ÉTUDIANTS SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE DIPLÔME OBTENU

Diplôme le plus élevé	CUS	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Alsace	France métr.
Baccalauréat général, brevet supérieur	47 %	47 %	41 %	46 %	45 %
Bac technologique ou professionnel	11 %	14 %	28 %	17 %	17 %
Diplôme de 1 ^{er} cycle, BTS, DUT	19 %	18 %	19 %	18 %	18 %
Diplôme de 2 ^{ème} ou 3 ^{ème} cycle	23 %	21 %	12 %	19 %	20 %

Source : INSEE, RP 2009

EFFECTIFS UNIVERSITAIRE POUR L'ANNÉE 2012-2013

Type de diplôme	Université de Strasbourg		Université de Haute Alsace	
	Nombre	Part	Nombre	Part
DAEU/Capacité	271	0,6 %	161	2,1 %
Etudiants de 1 ^{er} cycle	25 557	58,2 %	4 979	66,0 %
dont DUT	2 001	4,6 %	1 933	25,6 %
dont licence	16 120	36,7 %	2 303	30,5 %
dont licence prof.	1 133	2,6 %	743	9,9 %
Etudiants de 2 ^{ème} cycle	11 667	26,6 %	1 981	26,3 %
dont diplôme d'école	3 103	7,1 %	732	9,7 %
Etudiants de 3 ^{ème} cycle	2 403	5,5 %	192	2,5 %
DU	2 538	5,8 %	142	1,9 %
Préparation aux concours	639	1,5 %	84	1,1 %
Echanges intern.	815	1,9 %	-	-
TOTAL	43 890	100 %	7 539	100 %

Source : Unistra, UHA, 2013

RÉPARTITION DES EFFECTIFS UNIVERSITAIRES PAR CAMPUS

	Campus	Inscriptions
Université de Strasbourg	Cronenberg (Strasbourg)	411
	Esplanade (Strasbourg)	33 892
	Haguenau	406
	Illkirch	2 995
	Médecine (Strasbourg)	4 626
	Meinau (Strasbourg)	729
	Schiltigheim	722
	Sélestat	109
	TOTAL	43 890
	Université de Haute Alsace	Campus Illberg (Mulhouse)
Campus Fonderie (Mulhouse)		1 440
Campus Collines (Mulhouse)		1 176
Colmar		1 795
TOTAL		7 539

Sources : Unistra, UHA, 2013

Une attractivité régionale avérée

Avec un coefficient de migration résidentielle de 1,4, l'Alsace se place au 3^{ème} rang des régions de France métropolitaine plus attractives pour les étudiants que pour le reste de la population, après l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais. Pour les jeunes de 16 à 29 ans, le coefficient de migration résidentielle s'élève à 1,2. L'attractivité de l'Alsace reste donc plus forte pour les étudiants que pour les non-étudiants.

L'analyse des migrations entre le lieu de résidence antérieure et le lieu d'études actuel met en évidence l'attractivité étudiante de l'Alsace. 12 974 étudiants sont arrivés en Alsace entre 2003 et 2008 tandis que 11 822 en partaient, soit un solde de 1 152 étudiants. Seules six régions métropolitaines dégagent des flux migratoires positifs. Les étudiants entrants en Alsace viennent principalement des régions limitrophes de Lorraine, puis de Franche-Comté ainsi que de Champagne-Ardenne. A l'inverse, l'Île-de-France et Rhône-Alpes constituent les principaux pôles d'attraction. Plus de 80 % des personnes étudiantes ou qui le sont devenues résidant en Alsace en 2003 sont restées pour y étudier en 2008.

Coefficient de migration différentielle = (entrants/sortants d'une sous-population donnée)/(entrants/sortants de l'ensemble de la population)

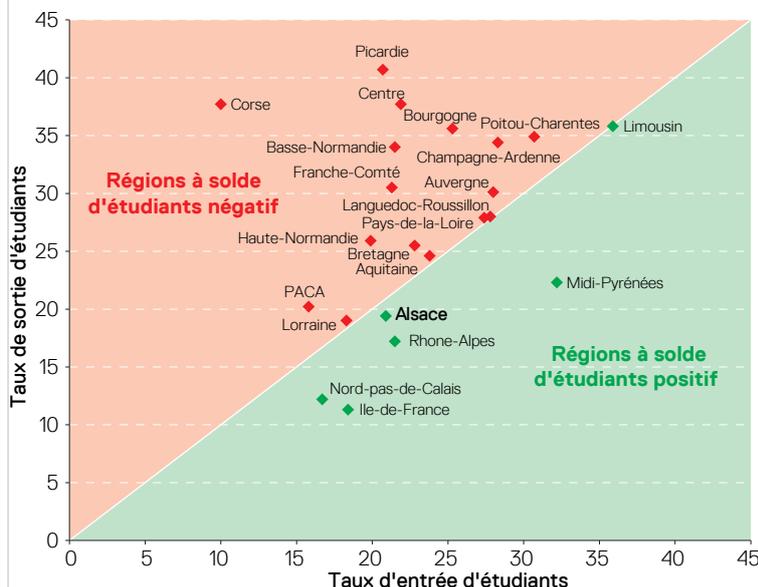
Un coefficient supérieur à 1 témoigne de l'attractivité du territoire sur la sous-population considérée (les étudiants).

MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES DES ÉTUDIANTS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE

	Etudiants		Ensemble de la population		Coefficient de migration différentielle	16-29 ans non étudiants		Coefficient de migration différentielle
	Entrants	Sortants	Entrants	Sortants		Entrants	Sortants	
Île-de-France	85 920	45 120	508 520	872 350	3,3	198 260	143 820	1,4
Nord-pas-de-Calais	19 680	14 740	107 140	174 640	2,2	26 150	54 860	2,8
Alsace	11 260	9 890	69 520	85 580	1,4	21 170	22 090	1,2
Lorraine	11 060	12 750	89 180	114 730	1,1	25 250	34 230	1,2
Rhône-Alpes	38 790	30 920	309 590	275 040	1,1	80 490	73 920	1,2
Midi-Pyrénées	28 150	18 210	224 970	143 170	1	52 630	42 620	1,3
Champagne-Ardenne	8 260	12 270	74 860	100 030	0,9	21 200	27 730	0,9
Auvergne	9 520	10 450	90 420	75 170	0,8	20 120	23 370	1,1
Limousin	6 620	6 610	59 210	45 380	0,8	13 320	13 240	1
Pays de la Loire	25 590	27 030	244 170	182 600	0,7	55 710	59 360	1
Languedoc-Roussillon	19 780	18 840	230 140	153 120	0,7	44 630	43 480	1
Haute-Normandie	7 790	11 990	99 660	112 820	0,7	24 550	29 730	0,8
Bretagne	21 190	25 120	222 580	146 640	0,6	46 690	48 940	0,9
Aquitaine	20 530	20 910	238 900	155 510	0,6	49 780	45 260	0,9
Poitou-Charentes	11 620	14 890	142 950	104 880	0,6	30 680	31 970	0,8
Bourgogne	8 490	14 400	116 170	112 390	0,6	26 310	31 700	0,7
Franche-Comté	5 770	9 820	62 610	68 090	0,6	17 690	19 770	0,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20 360	28 200	297 460	266 000	0,6	65 890	62 240	0,7
Centre	12 090	22 700	196 530	191 680	0,5	46 370	49 770	0,6
Picardie	7 250	16 360	126 350	140 870	0,5	32 110	36 340	0,5
Basse-Normandie	5 980	13 070	91 280	89 210	0,4	20 160	26 160	0,6
Corse	670	2 050	22 860	15 180	0,2	4 570	3 100	0,2

Source : INSEE Basse-Normandie, RP 2008

TAUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE D'ÉTUDIANTS ENTRE LEUR LIEU D'ÉTUDE EN 2008 ET LEUR LIEU DE RÉSIDENCE ANTÉRIEUR EN 2003



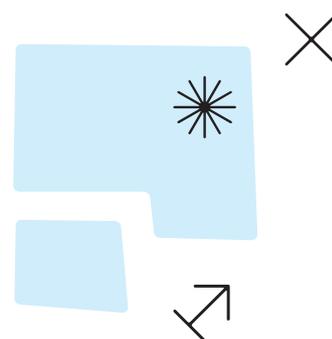
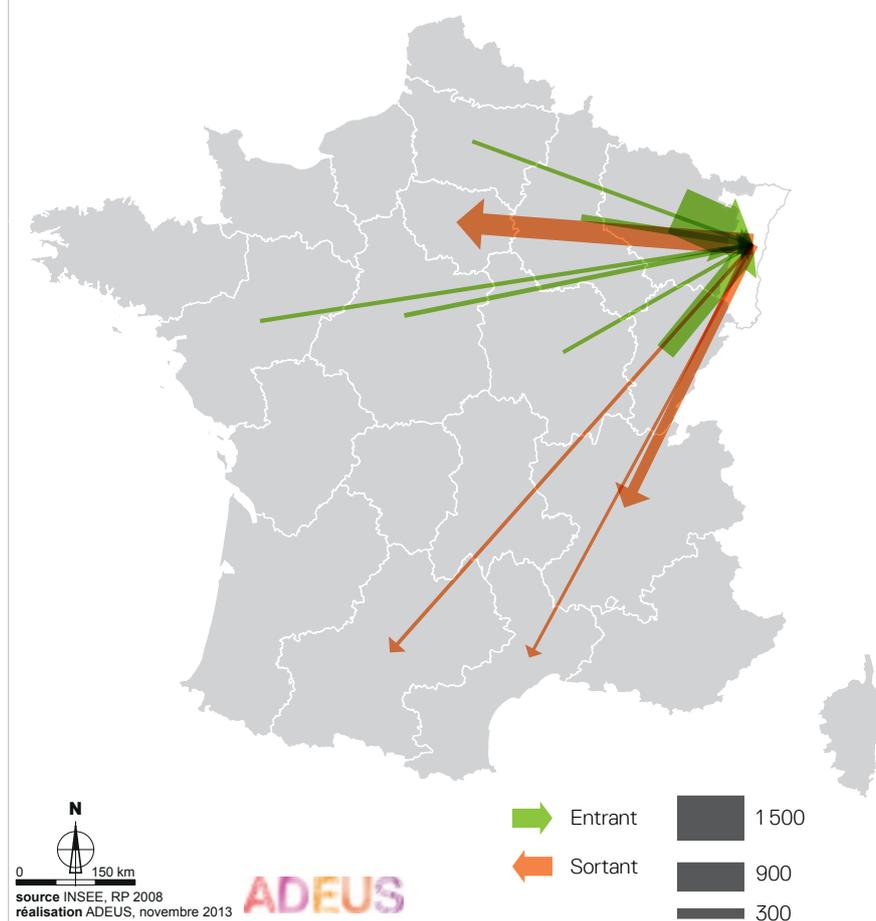
Source : INSEE, RP 2008

Une ouverture internationale

La forte présence d'étudiants étrangers relève d'une tradition d'accueil ancienne. Elle témoigne autant de l'attractivité d'un territoire que de son ouverture sur l'international. De par sa position géographique, l'enseignement supérieur alsacien s'avère fortement internationalisé. Strasbourg se distingue comme destination de prédilection. Sur l'année universitaire 2012-2013, le nombre d'étudiants étrangers s'élève à 8 793 pour l'Unistra et 1 279 pour l'UHA, soit respectivement 20 % et 17 % de leur effectif total. Cette proportion est stable sur les trois dernières années.

Les nationalités les plus représentées sont allemandes, chinoises et marocaines. La plupart des étudiants étrangers sont néanmoins de nationalité européennes (43 % pour l'Unistra et 37 % pour l'UHA). Outre son positionnement géographique et les contingences historiques, l'intégration des acteurs de l'ESR dans de nombreux réseaux de partenariat renforce l'ouverture internationale et plus particulièrement européenne de l'Alsace. Ses deux universités font partie de la Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur (Eucor), permettant ainsi à leurs étudiants de suivre des cours et de bénéficier des services des universités membres sans s'acquitter de droits d'inscription supplémentaires.

SOLDES DES FLUX D'ÉTUDIANTS ENTRE 2003 ET 2008 ENTRE L'ALSACE ET LES AUTRES RÉGIONS DE FRANCE MÉTROPOLITAINE



Motivations pour venir étudier en Alsace

Le choix du lieu d'études relève de déterminants multiples. Il repose sur l'offre de formation et la renommée d'un établissement, mais également de variables plus personnelles comme la proximité géographique avec le domicile des parents.

Le spectre des classements

25 % des bacheliers 2009 inscrits à l'Université de Strasbourg ou de Haute-Alsace invoquent la renommée de l'université pour expliquer le choix de leur formation (ORESIPÉ). En raison de leur poids médiatique et de leur influence sur les politiques publiques, les classements internationaux ne peuvent être écartés des considérations relatives à l'attractivité étudiante. Malgré leurs limites, ils servent d'outils de comparaison et d'aide à la décision pour les étudiants.

L'Unistra se place dans le Top 100 du Classement de Shanghai 2013, avec trois autres établissements d'enseignement supérieur franciliens. Elle se distingue particulièrement en chimie, domaine dans lequel elle conserve le meilleur rang au niveau national. Strasbourg apparaît en outre à la 11^{ème} place du classement *L'Étudiant* des « villes où il fait bon étudier ».

La parole aux étudiants

La proximité géographique avec le lieu de domicile des parents joue un rôle important dans le choix de la ville d'études. Il s'agit d'un critère déterminant pour près de la moitié des étudiants en Alsace, devant la qualité et la réputation des enseignements. Néanmoins, l'offre de filières/disciplines reste le critère de choix le plus déterminant et le critère de proximité avec le foyer parental s'étirole avec l'avancée dans les études. Près d'un quart des étudiants ont appuyé leur choix sur l'ambiance et les activités proposées dans la ville et plus d'un étudiant alsacien sur cinq pour son histoire, son patrimoine et son offre culturelle.

Plus de deux étudiants alsaciens sur cinq ont envisagé d'étudier dans une autre ville, principalement en raison de l'offre de formation (en particulier dans les filières Droit, Economie, Gestion), mais également du climat pour plus de la moitié d'entre eux. Les étudiants mulhousiens, colmariens et haguenviens ayant envisagé une autre ville d'études désignent majoritairement Strasbourg. Les villes plébiscitées hors Alsace sont Paris et Lyon (Enquête AFGES, 2013).

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG DANS LE CLASSEMENT DE SHANGHAI

Rang	2013	2012
Mondial	97/500	101-150/500
National	4/20	4-7/20
Maths	151-200	101-150
Chimie	16	17
Physique	151-200	151-201
Informatique	n.c.	n.c.
Economie	n.c.	n.c.

Source : ARWU, 2013

PALMARÈS DES VILLES OÙ IL FAIT BON ÉTUDIER

Rang 2013-2014	Villes*	Évolution par rapport à 2012-2013	Rang 2013-2014	Villes*	Évolution par rapport à 2012-2013
1	Grenoble	+1	22	La Rochelle	+5
2	Toulouse	-1	23	Brest	+2
3	Montpellier	0	23	Pau	+3
4	Nantes	+3	25	Besançon	-2
5	Aix-Marseille	-1	25	Caen	-7
6	Bordeaux	0	25	Perpignan	+7
6	Lyon	-1	28	Nîmes	+1
8	Rennes	0	29	Avignon	-1
9	Lille	+5	30	Metz	-5
10	Nice	-1	31	Le Mans	+3
11	Strasbourg	0	32	Toulon	0
12	Clermont-Ferrand	+3	33	Chambéry	-3
12	Paris	-2	34	Limoges	+2
14	Rouen	-1	35	Reims	+2
15	Nancy	-3	36	Mulhouse	-3
16	Dijon	+1	37	Amiens	-2
17	Angers	+2	38	Saint-Denis (Réunion)	+2
18	Poitiers	-2	39	Le Havre	-1
18	Tours	+3	40	Valenciennes	+1
20	Orléans	0	41	Douai-Lens	-2
21	Saint-Etienne	+1	42	Pointe-à-Pitre	n.r.

* Le classement porte sur les 42 unités urbaines de plus de 8 000 étudiants de France métropolitaine. Source : L'Étudiant, 2013

« Et après ? »

L'intérêt porté pour une discipline est déterminant dans le choix de filière de formation pour plus de 70 % des bacheliers 2009 inscrits en première année de licence à l'université dans l'académie de Strasbourg. La dimension professionnelle reste néanmoins déterminante. 55 % se tournent vers la filière la plus adaptée à leur projet professionnel et 43 % tiennent compte des débouchés.

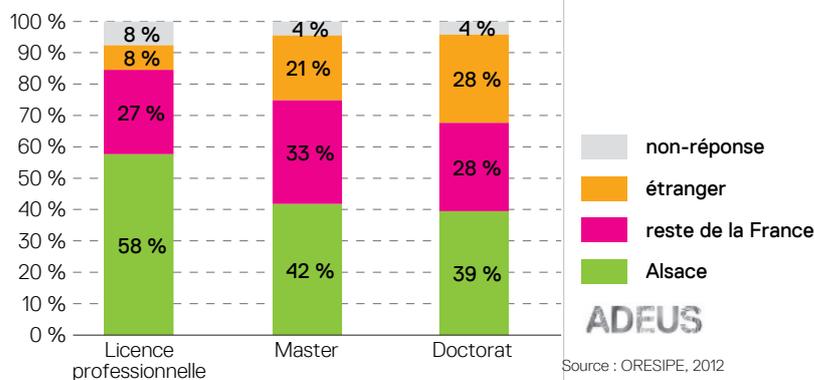
Une fois leurs études terminées, près des 3/5^{èmes} des diplômés 2009 de licence de l'Université de Strasbourg en situation d'emploi restent dans la région. Les proportions s'inversent pour les diplômés de 2^{ème} et 3^{ème} cycle, dont plus de la moitié partent exercer leur premier emploi hors d'Alsace. Deux à trois ans après l'obtention du diplôme, cette propension à quitter l'Alsace pour les impétrants de masters et de doctorats tend à s'accroître. Elle ne traduit pas nécessairement une inadéquation entre les formations et les débouchés régionaux, mais s'explique en partie par la forte proportion d'étudiants non originaires d'Alsace.

Cette fuite des cerveaux s'inscrit dans un contexte plus large. L'internationalisation des cursus, la valorisation des expériences internationales et la morosité du marché du travail français incitent un nombre croissant de jeunes diplômés français à faire le choix de l'étranger².

L'enquête 2013 sur l'attractivité des campus alsaciens de l'AFGES souligne que si 29 % des étudiants alsaciens souhaitent rester vivre dans leur ville d'études une fois diplômés, 27 % souhaitent quitter l'Alsace pour vivre dans une autre région française (11 %) ou à l'étranger (16 %). Près du tiers d'entre eux n'ont pas de projets de fin d'études.

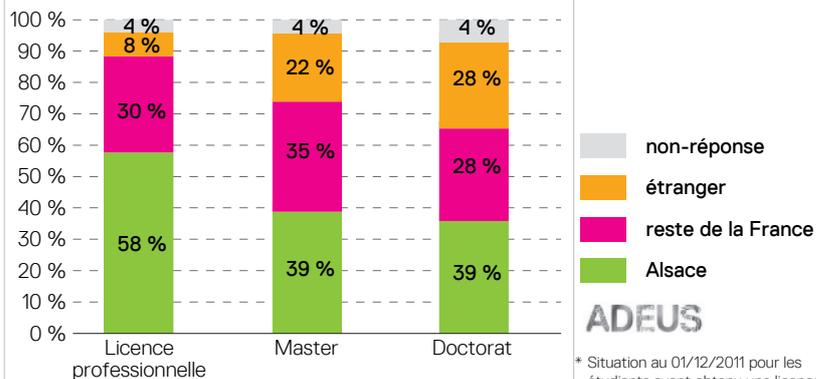
2. Le maintien des diplômés sur un territoire relève de la capacité des entreprises locales à recruter, mais aussi des offres de stages des entreprises régionales, voire de la réalisation de la fin de son cursus à l'étranger.

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DU PREMIER EMPLOI DES DIPLÔMÉS 2009 DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG



Source : ORESIPE, 2012

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES DIPLÔMÉS 2009 DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG 2 À 3 ANS PLUS TARD*



* Situation au 01/12/2011 pour les étudiants ayant obtenu une licence professionnelle ou un master et au 01/03/2012 pour les docteurs.
Source : ORESIPE, 2012

PROJET DE FIN D'ÉTUDES

ne sait pas encore

rester vivre dans votre ville d'études actuelle

34% **29%**

11 % aller vivre dans une autre région française

10 % rester vivre ailleurs en Alsace

8 % aller vivre ailleurs en Union européenne

8 % allez vivre hors de l'Union européenne

Source : AFGES, 2013

Sources

- Enquête régionale vie étudiante 2013 : l'attractivité des campus alsaciens, Association fédérative générale des étudiants de Strasbourg, septembre 2013
- Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de la recherche (ORESIPE)
- INSEE, recensement de la population 2009 (2008 pour les flux, le fichier détail « Migrations résidentielles des individus » n'étant pas disponible pour 2009 en raison d'un changement de questionnaire)
- Isabelle BIGOT, Etudiants et pôles d'enseignement supérieur en Basse-Normandie. Attirer les étudiants : un enjeu pour la région. INSEE Basse Normandie, Cent pour cent n° 222. décembre 2011

- Insertion professionnels des diplômés 2009, Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPE)
- Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS) 2013, Ministère de l'Education nationale, août 2013
- Strasbourg et ses étudiants : un atout maître. ADEUS, Note n° 84. novembre 2012
- Université de Strasbourg
- Université de Haute Alsace

Conclusion et enjeux

Riche de son héritage culturel, intellectuel, académique et de la nouvelle dynamique qu'elle a su insuffler, l'Alsace reste indéniablement une terre d'études. Le rayonnement de son enseignement supérieur, en attirant des talents avérés ou en devenir, constitue un atout indéniable. Il s'agit de la 5^{ème} région étudiante française si l'on se réfère à la densité d'étudiants dans la population. La présence estudiantine en Alsace est néanmoins fortement polarisée, tant dans sa répartition géographique qu'académique. La Communauté urbaine de Strasbourg représente plus de 72 % des étudiants de la région (et plus de 90 % des étudiants bas-rhinois), tandis que l'enseignement universitaire concentre près de 70 % de l'effectif total de l'enseignement supérieur alsacien.

L'Alsace fait partie du cercle restreint des régions métropolitaines dégageant des flux migratoires d'étudiants positifs. Elle attire davantage les étudiants que les jeunes actifs de la même tranche d'âge. Son attractivité est également plus prononcée pour les étudiants que pour le reste de la population. Si le poids de la proximité avec le domicile parental n'est pas négligeable dans les choix des villes d'études, le principal facteur d'attractivité de l'enseignement supérieur alsacien réside dans la grande diversité de son offre de formation. A noter que la majorité des étudiants qui font leurs études en Alsace n'a pas envisagé d'étudier dans une autre région.

Bien qu'elle demeure une région attractive pour les étudiants, l'Alsace peine à les retenir à l'issue de leur cursus de formation. Ils contribuent directement au dynamisme d'un territoire le temps de leur formation en tant qu'acteurs socio-économiques à part entière. Mais miser sur cette population estudiantine pour appuyer le développement local nécessite néanmoins de la retenir. Le défi pour le territoire est d'arriver à maintenir ces jeunes diplômés dans le tissu économique local avec une offre d'emploi adaptée. Or, plus de la moitié des diplômés de master et de doctorat partent exercer hors d'Alsace.

Rappelons également que l'attachement et la connaissance d'un territoire constituent de réels déterminants pour l'investissement, la localisation d'un projet ou le développement d'une activité. Les étudiants d'un territoire demeurent des ambassadeurs de choix pour son rayonnement, une manne non négligeable dans une ère du « soft power ». La création fin 2012 du réseau Alumni, à destination des diplômés et personnels de l'Université de Strasbourg, participe ainsi au rayonnement et à la notoriété de l'établissement, et par extension du territoire alsacien.

Définitions

Enseignement supérieur : formation post-bac dispensée dans des établissements publics ou privés (université, institut universitaire de technologie -IUT-, section de techniciens supérieurs -STS-, classe préparatoire aux grandes écoles -CPGE-, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité, écoles paramédicales et sociales, etc.)

Étudiant : jeune âgé de 15 à 29 ans inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur et ayant obtenu un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat. Les tableaux relatifs aux migrations se centrent sur les 16-29 ans

Diplôme de 1^{er} cycle : accessible en deux ou trois ans (licence, brevet de technicien supérieur -BTS-, diplôme universitaire

de technologie -DUT-, diplôme des professions sociales ou de la santé, diplôme d'infirmier/ère)

Diplôme de 2^{ème} cycle : diplôme accessible en deux ans après la licence ou en cinq ans d'études supérieures (master, diplôme d'ingénieur, diplôme d'une grande école...)

Diplôme de 3^{ème} cycle : diplôme sanctionnant une expérience de recherche après soutenance d'une thèse (doctorat) et pouvant être suivi d'une habilitation à diriger des recherches (HDR) ainsi que certains diplômes d'établissement (comme les mastères spécialisés)

Mobilité résidentielle : changement de lieu de résidence entre deux territoires. Elle est estimée par la question du

bulletin individuel du Recensement de la population « Où habitez-vous 5 ans auparavant ? ». Depuis le recensement de la population 2009, la question porte sur le lieu de résidence antérieur un an auparavant. En raison de ce changement de questionnaire, seuls les résultats du recensement 2008 sont actuellement exploitables.

Coefficient de migration différentielle : rapport entre le nombre d'étudiants entrant sur le nombre d'étudiants sortant et le nombre d'entrants sur le nombre de sortants au sein de la population d'un territoire donné (entrants/sortants parmi la population étudiante)/(entrants/sortants parmi la population totale)



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourggeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**

Équipe projet : **Colette Koenig (chef de projet), Christel Estragnat (responsable du livrable), Virginie Muzart** - N° projet : **1.1.7.2**

Photos et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2109-0149

Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org